Marcourt : « Une volonté de détruire Nethys »

Le ministre liégeois pense que le décret Crucke sur les gestionnaires de réseau de distribution d'énergie va faire courir le groupe Nethys à sa perte. Et que c'est l'intention de la majorité wallonne MR-CDH.

Le vote du décret wallon qui réorganise le secteur des gestionnaires de réseau de distribution d'énergie (GRD) a marqué la semaine politique wallonne. Le PS s'est abstenu mais les députés socialistes liégeois ont voté contre le décret. Le texte est en effet fort contesté à Liège parce qu'il concerne tout particulièrement Resa et le groupe Nethys, bras industriel de l'intercommunale Publifin. Clôturant cette séquence fort chahutée, le ministre socialiste Jean-Claude Marcourt rappelle, dans une interview au *Soir*, les griefs formulés par les élus liégeois : *« Une étude réalisée par Nethys indique en effet que les pertes de synergies entre Nethys et Resa, imposées par ce décret, vont entraîner un surcoût de 8 millions par an à Resa. Un surcoût qu'il y avait moyen d'éviter, tout en respectant la directive européenne et les recommandations de la commission d'enquête. Nous ne comprenons pas pourquoi il fallait aller aussi loin... C'est de l'excès de zèle de la part du gouvernement. »*

Les Liégeois, dit Jean-Claude Marcourt, auraient préféré *« amender le décret pour ne pas pénaliser les consommateurs et les travailleurs. »*. Une modification qu'il aurait lui-même introduite, poursuit-il, s'il n'avait été écarté du gouvernement par la décision de Benoît Lutgen de changer de majorité : *« On serait plus loin qu'actuellement dans l'évolution du groupe consécutive aux affaires que nous avons connues. Je reconnais que je défends l'initiative publique et donc que je l'aurais maintenue. »* Et de voir dans le décret voulu par le gouvernement MR-CDH *« une volonté politique du gouvernement MR-CDH de détruire l'initiative industrielle publique, et de démanteler Nethys. Je dis que ce gouvernement ne traite pas le dossier Nethys de manière impartiale. »*

Pour autant, Jean-Claude Marcourt n'entend pas gagner du temps : *« Le décret est là. On ne reviendra pas dessus. Alors allons-y. Les travailleurs, les cadres de Resa, tout le monde a besoin de clarté sur la structure dans laquelle il va évoluer. Il ne faut pas chercher à gagner quelques semaines. »* ■

« Le gouvernement fait de l'excès de zèle avec Nethys »

▶ Chez les socialistes liégeois, le décret Crucke sur les gestionnaires de réseau de distribution d'énergie ne passe décidément pas.
▶ Le ministre Jean-Claude Marcourt pense que le texte est injuste et qu'il coûtera cher au groupe Nethys, dont MR et CDH voudraient la peau.
▶ Les nouvelles règles de gouvernance rendraient en outre l'entreprise... ingouvernable.

ENTRETIEN

La semaine qui s'achève a été marquée par le vote du décret wallon qui réorganise le secteur des gestionnaires de réseau de distribution d'énergie (GRD). Un texte contesté à Liège parce qu'il concerne tout particulièrement Resa et le groupe Nethys, bras industriel de l'intercommunale Publifin. En Cité ardente, le socialiste Jean-Claude Marcourt assure la postface d'une séquence très chahutée.

Au parlement wallon ce mercredi, le PS s'est abstenu, mais ses députés liégeois ont voté contre le décret. Où est la logique ?

Les Liégeois acceptent évidemment les recommandations de la commission d'enquête. Il faut tordre le cou à une vision qui voudrait que des gens chez nous refusent de les appliquer alors que d'autres, plus vertueux, voudraient le faire. Déterminer pour Resa un management autonome, un conseil d'administration autonome, faire remonter les bénéfices directement vers les actionnaires, comme prévu par les recommandations parlementaires, cela ne pose pas de problème aux socialistes liégeois. Notre souhait était simplement d'amender le décret pour ne pas pénaliser les consommateurs et les travailleurs. Une étude réalisée par Nethys indique en effet que les pertes de synergies entre Nethys et Resa, imposées par ce décret, vont entraîner un surcoût de 8 millions par an à Resa. Un surcoût qu'il y avait moyen d'éviter, tout en respectant la directive européenne et les recommandations de la commission d'enquête. Nous ne comprenons pas pourquoi il fallait aller aussi loin... C'est de l'excès de zèle de la part du gouvernement.

Ce vote liégeois au parlement, c'est donc plus un signal de mécontentement qu'un blocage ?

Nous savions clairement que nous n'aurions pas la majorité pour empêcher le vote. Mais j'ai constaté deux absences liégeoises importantes dans les rangs de la majorité. Une qui avait judicieusement placé un voyage à l'étranger (Christine Defraigne, NDLR), *et l'autre qui malheureusement avait un problème de santé (Marie-Dominique Simonet, NDLR). Fixer un voyage à l'étranger, ce jour-là, ce n'est pas par distraction. Bien au-delà du PS, il y a beaucoup de gens qui pensent que ce décret va trop loin.*

Il y a Christine Defraigne (MR). Qui d'autre ?

Beaucoup de gens le pensent. Mais il y a eu des ordres des états-majors des partis, leur demandant de ne pas bouger.

Vous dites que certains députés ont voté le texte à contrecœur ?

Je ne suis pas sûr que M. Drèze (député CDH liégeois, NDLR) *ait voté à contrecœur... Je ne suis pas sûr non plus qu'il ait tout compris. Mais il y a plein de gens au CDH et au MR qui nous ont dit que nous avions raison, mais qui ont respecté les consignes de parti.*

Et au PS liégeois, on ne respecte plus les ordres ?

Vous voyez bien que non ! Ici, cinq députés ont voté après un échange extrêmement intéressant et riche que nous avons eu lundi soir.

En tant que président de la coupole provinciale du PS, vous n'avez pas réussi à convaincre toutes vos troupes : Huy-Waremme et Verviers n'ont pas suivi Liège.

Nous n'avons pas eu le temps de faire une démarche collective. Cinq, sept ou huit députés qui votaient non, ça ne changeait pas grand-chose. La symbolique devait être claire, ce fut le cas.

Ce n'est donc pas la guerre interne au PS ?

Non ! La plus grande partie du groupe s'est abstenue parce que voter contre ce décret aurait pu laisser croire que nous sommes contre les résolutions de la commission. Mais les Liégeois ont souligné que ce texte ne se contente pas d'appliquer les résolutions, mais qu'il va punir de plusieurs millions par an une entreprise de service public de Liège. Et cela, nous ne pouvions pas l'accepter. Il y a une coordination et une compréhension mutuelle des points de vue.

Tout cela ne va-t-il pas contribuer à isoler la fédération de Liège ?

Nous ne voulons pas être isolés. Nous voulons peser dans un parti où Liège pèse un quart des militants. Nous avons été un peu sages, au fond. Peut-être le côté ardent et turbulent des Liégeois doit-il revenir au premier plan... ■

Propos recueillis par
XAVIER COUNASSE
ERIC DEFFET

ANALYSE

En attendant des jours meilleurs

Entre abstentionnistes et opposants, les observateurs-électeurs risquaient d'y perdre leur latin : que pensent les socialistes ? Jean-Claude Marcourt opère la synthèse et elle est sans pitié pour le gouvernement MR-CDH qui l'a privé de son siège de ministre régional l'été dernier. Il lève aussi toute ambiguïté : pour le PS, la majorité wallonne ne laisse pratiquement aucune chance au groupe Nethys en adoptant des règles de gouvernance et une nouvelle architecture industrielle qui l'empêcheront d'encore se déployer au bénéfice du bassin liégeois. Voici l'argumentaire socialiste. La séparation entre Resa et Nethys coûtera cher. La tutelle régionale risque de scléroser une entreprise qui a besoin de souplesse et de réactivité dans un monde sans pitié. Enfin, le plafonnement strict des salaires, même s'il se conçoit aisément, aurait mérité plus de finesse dans l'analyse et des exceptions au moment de la concrétisation. Trop heureux d'être à la manœuvre, la nouvelle majorité voulue par Benoît Lutgen sort du cadre fixé par la commission d'enquête. Trop fort, trop loin. Comme une punition à Liège. Marcourt est-il résigné ? Le socialiste prédit le pire pour l'initiative industrielle publique, mais il parle malgré tout d'avenir voire de contacts à nouer pour envisager des dérogations. Il rappelle aussi à qui voudra bien le lire qu'il avait des projets et des ambitions pour Nethys lorsqu'il siégeait au gouvernement, et qu'il n'y a pas renoncé. À bon entendeur-électeur, salut !

X.C. ET E.D.

GRD « Une volonté de détruire l'initiative publique »

Selon le ministre Crucke, conserver des synergies entre Resa et Nethys donne l'impression qu'un GRD (Resa) a une relation privilégiée avec un producteur d'électricité (Nethys). Ce qui biaiserait le marché…

C'est un procès d'intention. Le ministre n'apporte aucun élément concret permettant de prouver cela. Alors, obliger de reconstruire à partir de zéro un système informatique et comptable qui va coûter des millions, pour permettre à Resa d'être totalement autonome, en quoi cela est-il nécessaire ? Cela cache la volonté non avouée de casser l'initiative industrielle publique.

Faut-il aller en recours ?

A priori, je ne vois pas sur quel point. Je demande dès lors que le décret soit mis en œuvre le plus rapidement possible. Parce qu'il ne faudrait pas que certains puissent s'imaginer qu'on joue la montre. Dès la semaine prochaine, j'invite les CA à lancer toutes les opérations de scission.

Vous dites que le décret est mauvais, mais vous demandez sa mise en œuvre immédiate. C'est paradoxal.

Le décret est là. On ne reviendra pas dessus. Alors allons-y. Les travailleurs, les cadres de Resa, tout le monde a besoin de clarté sur la structure dans laquelle il va évoluer. Il ne faut pas chercher à gagner quelques semaines.

Vous dites que vous êtes prêt à munir Resa d'un management indépendant. Et d'un CA indépendant. Pourquoi ne pas l'avoir fait plus tôt ? Il y a plus d'un an qu'on en parle…

Il n'y a pas eu la moindre ouverture du gouvernement MR-CDH depuis le 28 juillet 2017 et son installation. Pas la moindre ! Alors il ne faut pas nous demander de bouger, et d'appliquer de manière anticipée des mesures dont on n'est pas certain.

Le contact est rompu entre Liège et Namur ?

On a demandé au MR et au CDH ce qui permettrait de rouvrir la discussion. Porte close. C'est pour cela que nos députés ont dit "non": il y a une forme d'injustice à l'égard de notre population.

À un moment, il va falloir trouver un terrain d'entente, non ?

Je le souhaite. Mais il y a une distance telle entre le discours du gouvernement et les actes qu'il pose ! C'est Jean-Luc Crucke qui est sans doute le plus cohérent, en disant que tout cela (Nethys, NDLR) *devrait partir au privé. Au-delà des recommandations de la commission d'enquête, il y a une volonté politique du gouvernement MR-CDH de détruire l'initiative industrielle publique, et de démanteler Nethys. Je dis que ce gouvernement ne traite pas le dossier Nethys de manière impartiale.*

Pourquoi n'avoir pas dit plutôt ce que vous voulez pour Nethys ?

S'il n'y avait pas eu le 19 juin, j'avais une proposition tout à fait concrète. Avec Christophe Lacroix, nous étions d'accord pour que tous les dividendes remontent directement aux actionnaires, sans suivre le chemin sinueux

que l'on connaît. Mais depuis le 19 juin, on ne nous a plus demandé notre avis, jamais !

Que ce serait-il passé s'il n'y avait pas eu le changement de majorité voulu par Benoît Lutgen ?

C'est simple : j'allais proposer ce statut sui generis*... On serait plus loin qu'actuellement dans l'évolution du groupe consécutive aux affaires que nous avons connues. Je reconnais que je défends l'initiative publique et donc que je l'aurais maintenue. Nous avions des règles à appliquer à Stéphane Moreau en matière de rémunérations, mais pas à d'autres personnes qui, étant sur le marché et pouvant nous quitter à tout moment, risquaient de mettre en cause la continuité de l'entreprise.*

Une raison supplémentaire d'en vouloir à Benoît Lutgen ?

Je pense qu'il a sacrifié ce qu'il pensait être l'intérêt de son parti sur le développement économique de la Wallonie.

Nethys est-il à vendre ?

Je dis qu'il ne faut pas vendre. Mais la situation va être telle que dans les mois qui viennent, il y aura peut-être cette contrainte. La sortie de Pierre Meyers, dans Le Soir *de samedi dernier, ne dit rien d'autre : donnez-nous au moins la capacité de travailler.* ■

Propos recueillis par X.C. ET E.D.

Moreau « D'abord savoir ce que devient Nethys »

Avant le décret Crucke sur les GRD, il y a eu le décret De Bue sur la gouvernance. Ce texte rend-il Nethys ingouvernable ?

C'est un décret anti-initiative industrielle publique. Il dit qu'il n'est pas admissible qu'une commune prenne une initiative dans le champ concurrentiel. Alors il faut se poser la question d'Elia et Fluxys, où les communes sont des opérateurs puissants. Elia est l'un des grands opérateurs de réseau en Allemagne. On pourrait se demander en quoi les communes flamandes, bruxelloises et wallonnes doivent transporter l'électricité en Allemagne. Quand on est purement wallon, ces pratiques sont indignes, mais pas quand cela se passe à l'échelon national...

Pensez-vous que le groupe Nethys risque d'être décapité ?

Il serait plus sain que le gouvernement MR-CDH dise : « Nous voulons la destruction de cet outil, c'est passé de mode. Vous avez créé de l'emploi, de la valeur, mais nous n'en voulons plus. »

Votre souhait, c'est de modifier le décret en faveur des activités concurrentielles des intercommunales.

Nous avions demandé un statut sui generis. *Mais pour pouvoir travailler, pas pour donner des salaires à tout le monde de manière inconsidérée. Je suis contre l'argent-roi, cela me révulse, surtout quand on laisse entendre que le PS protège cela. C'est faux. Chez Resa, nous serons intransigeants : on respectera les plafonds.*

Mais ailleurs, vous assumeriez des exceptions ?

On ne peut pas prendre de mesures générales. Il faut pouvoir justifier au cas par cas si une dérogation est possible.

Le fait que Stéphane Moreau soit toujours en place ne donne-t-il pas l'impression que rien n'a changé ?

Si je pensais qu'il suffit de faire sortir Stéphane Moreau de Nethys pour que tous les problèmes soient réglés, la décision serait prise. Certains le prennent pour un homme providentiel, d'autres pour le diable, il n'est ni l'un ni l'autre. Mais élaborons d'abord des projets pour le groupe. Et ensuite seulement, choisissons les personnes pour les mettre en œuvre. Resa ? Il ne sera plus dans Resa... Et peut-être dans d'autres secteurs. Et peut-être doit-il sortir du dossier. La question doit être posée, mais quand nous saurons ce que nous faisons de Nethys. ■

Propos recueillis par X.C. ET E.D.